

L'Université de Corse et le CNRS déposent un brevet antibiotique innovant

Corte, 23 octobre 2025

Des travaux de recherche menés à l'Université de Corse et au CNRS ont mis en évidence une synergie antibiotique active sur des bactéries multirésistantes et impliquées dans des pathologies cutanées en santé humaine et vétérinaire. Cette découverte a fait l'objet d'un dépôt de brevet n° EP24171994.7 le 23 avril 2024, avec demande d'extension internationale le 22 avril 2025. Depuis plusieurs mois et sous l'impulsion de la SATT Sud-Est, des discussions sont par ailleurs ouvertes entre l'Université de Corse, le CNRS et des industriels d'envergure internationale dans le secteur pharmaceutique de la santé animale. L'objectif de ces échanges : développer cet antibiotique à usage vétérinaire afin de traiter ces maladies infectieuses d'origine bactérienne.

C'est une avancée significative dans le domaine de la recherche à l'Université de Corse. Depuis plusieurs années, des scientifiques du laboratoire Sciences pour l'environnement (Université de Corse/CNRS) se sont employés à mettre en évidence un procédé antibactérien innovant, issu du mélange de deux molécules, qui fait l'objet d'un dépôt de brevet en 2024.

Leur objectif : « développer un antibiotique efficace sur des pathologies cutanées problématiques en santé humaine et vétérinaire, comme les plaies infectées et les mammites », explique Elisa Hardy, docteure et ingénieure de recherche au sein de ce laboratoire.

Les travaux réalisés dans le cadre de sa thèse de doctorat au sein de l'axe Environnement et Santé du projet Ressources Naturelles du laboratoire Sciences pour l'environnement, soutenue en avril 2025 sous la direction du Pr Liliane Berti et du Dr Elodie Guinoiseau, ont abouti à la mise en évidence d'une synergie antibiotique active sur des bactéries multirésistantes.

Cette innovation, mise au point au terme de trois années de recherches, en étroite collaboration avec le

Pr Ange Bighelli et le Dr Mathieu Paoli, a donné lieu, en avril 2024, au dépôt d'une demande de brevet européen avec le concours de la SATT Sud-Est. Celle-ci a pour mission de valoriser les inventions issues des laboratoires publics en les accompagnant sur les plans juridique, économique et technologique afin de transférer ces innovations au monde industriel via des licences d'exploitation. Une demande d'extension internationale du brevet a été par la suite initiée au printemps 2025.

Cette découverte scientifique concerne l'élaboration d'un mélange antibiotique de deux molécules aux activités complémentaires : l'une est bactériostatique, et contribue à bloquer la croissance bactérienne ; l'autre est bactéricide, ce qui signifie que ses propriétés lui permettent de tuer les bactéries. « L'activité antibiotique de ce mélange est directement liée à la structure chimique des molécules qui la composent », développe Elisa Hardy. Cette synergie antibiotique est active sur plusieurs bactéries, parmi lesquelles figure le staphylocoque doré résistant à la méticilline (SARM), une bactérie à l'origine d'infections cutanées. Ce procédé est également efficace sur d'autres souches de staphylocoques résistantes à certains antibiotiques usuels, ainsi que sur d'autres bactéries pathogènes à l'origine d'infections humaines ou animales, à l'instar des *Listeria*, *Enterococcus* ou des *Streptococcus*.

« L'étude de la relation entre la structure chimique des molécules et l'activité antibactérienne a permis de mettre en évidence un mécanisme antibactérien innovant, qui est toujours en cours d'étude, précise Elisa Hardy. Pour franchir une nouvelle étape de ce projet scientifique, il s'agit désormais de mettre au point un cahier des charges permettant de maturer le projet dans le cadre d'un partenariat, avec un industriel. »

Contact presse

Service Communication de l'Université de Corse

Jean-Paul GIACOBBI – Chargé de communication / Relations Presse : giacobbi_j@univ-corse.fr / 07 77 28 95 76